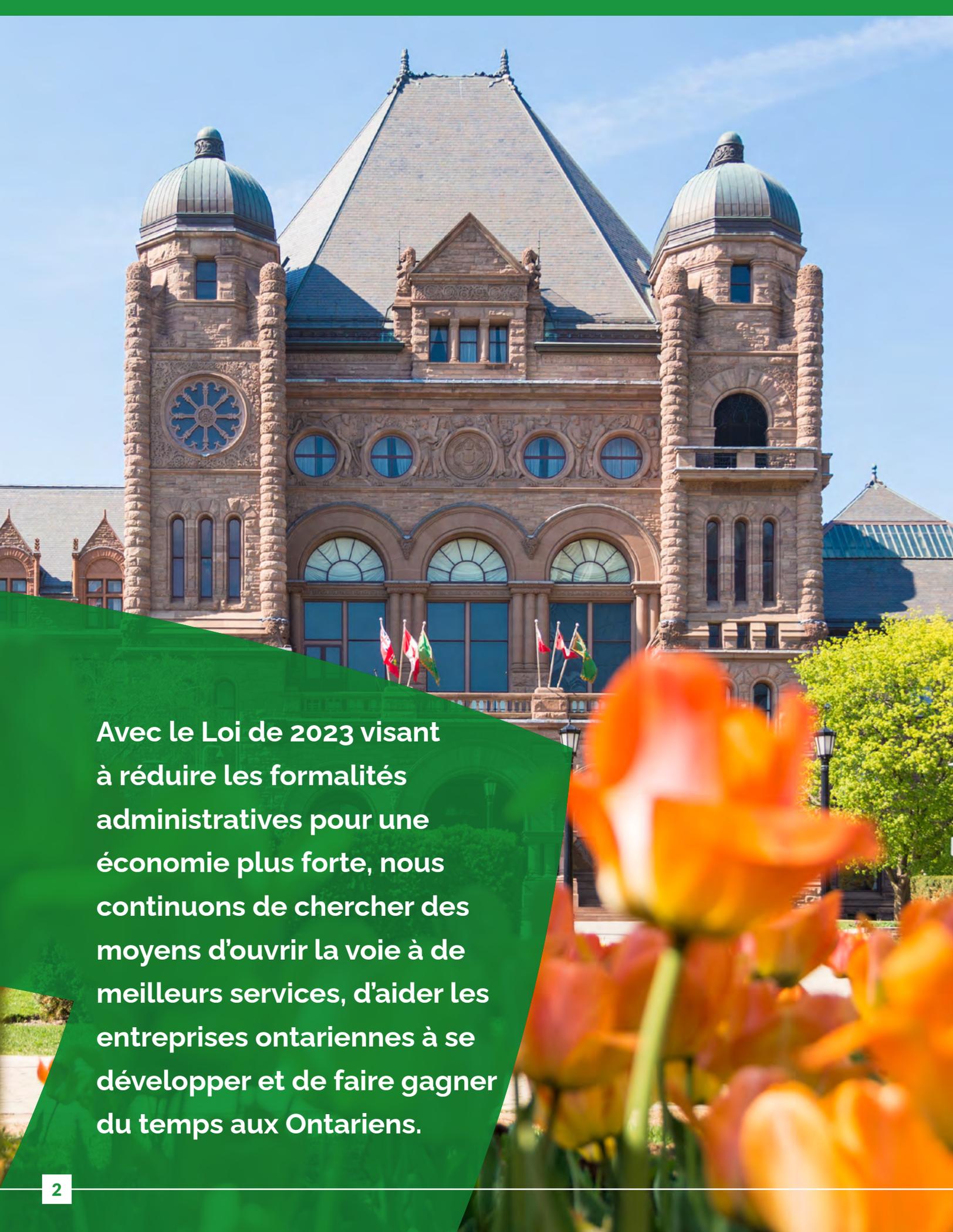


A photograph of two men in a warehouse setting. The man in the foreground is wearing a white hard hat, a green jacket, and a yellow tie, smiling as he looks at a laptop. The man in the background is wearing a yellow hard hat and a yellow safety vest, also smiling. They are standing next to a green forklift. The background shows wooden pallets and industrial structures. The image is overlaid with a blue and green geometric design.

**Moins de
formalités
administratives
pour une
économie plus forte**



Avec le Loi de 2023 visant à réduire les formalités administratives pour une économie plus forte, nous continuons de chercher des moyens d'ouvrir la voie à de meilleurs services, d'aider les entreprises ontariennes à se développer et de faire gagner du temps aux Ontariens.

TABLE DES MATIÈRES

UN MESSAGE DU MINISTRE	5
PRINCIPES DIRECTEURS	6
OUVRIR LA VOIE À DE MEILLEURS SERVICES	7
AIDER LES ENTREPRISES DE L'ONTARIO À SE DÉVELOPPER	8
FAIRE GAGNER DU TEMPS AUX ONTARIENS	10
CONCLUSION	11

*Ce document présente les points saillants du projet de loi, **Loi de 2023 visant à réduire les formalités administratives pour une économie plus forte**, ainsi que les changements de politique et de réglementation connexes. Pour une liste complète des éléments du programme de réduction des formalités administratives du printemps 2023, veuillez consulter le document d'information disponible sur **Ontario.ca**.*



Depuis 2018, l'Ontario a adopté neuf projets de loi visant à réduire les formalités administratives, ce qui nous aide à tenir notre promesse d'améliorer les services gouvernementaux et de faciliter les investissements et la construction en Ontario. »

UN MESSAGE DU MINISTRE

Moins de formalités administratives pour une économie plus forte

En tant qu'ancien propriétaire d'une petite entreprise, je sais à quel point il peut être difficile de surmonter des règles et des formalités administratives compliquées et inutiles lorsqu'on essaie de lancer ou de développer une entreprise. Je sais également que de nombreuses personnes sont confrontées à des difficultés lorsqu'elles tentent d'accéder aux programmes et services gouvernementaux.

C'est pourquoi, dès le premier jour, notre gouvernement s'est attaché à trouver des solutions significatives qui facilitent la vie des personnes et des entreprises. Depuis 2018, l'Ontario a adopté neuf projets de loi visant à réduire les formalités administratives, ce qui nous aide à tenir notre promesse d'améliorer les services gouvernementaux et de faciliter les investissements et la construction en Ontario.

Réduire les formalités administratives signifie améliorer le service en accélérant les délais pour les approbations municipales afin que nous puissions construire des réseaux à haut débit plus rapidement. Cela signifie aider les entreprises à se développer en adoptant de nouvelles technologies pour améliorer la sécurité des travailleurs, tout en réduisant le fardeau pour les employeurs. Il s'agit de faire gagner du temps aux citoyens et de leur éviter des frustrations lorsqu'ils accèdent aux programmes gouvernementaux. La réduction des formalités administratives est un élément important de la construction d'une économie plus forte.

Notre programme de réduction des formalités administratives du printemps 2023 s'appuie sur notre solide bilan en introduisant 42 mesures avant-gardistes



qui ouvrent la voie à de meilleurs services, aident les entreprises ontariennes à se développer et permettent aux gens d'économiser du temps et de l'argent.

Nos mesures visant à réduire les formalités administratives portent leurs fruits. Je suis fier que les mesures prises par notre gouvernement pour réduire le fardeau réglementaire depuis 2018 permettent aux entreprises, aux organismes sans but lucratif et au secteur parapublic de l'Ontario d'économiser **près de 700 millions de dollars chaque année** en coûts de conformité. Il s'agit d'économies réelles qui peuvent être utilisées pour développer et faire croître une entreprise ou pour soutenir les services importants fournis par les organismes sans but lucratif, les municipalités, les hôpitaux, les universités et les collèges, ainsi que les conseils scolaires.

Ensemble, nous continuerons à soutenir la position de l'Ontario en tant qu'acteur clé dans le paysage économique nord-américain et mondial - aujourd'hui et pour les générations à venir.

Sincèrement,

Parm Gill
Ministre à la Réduction des formalités administratives

Principes directeurs

L'Ontario continue de prendre des mesures pour réduire la charge qui pèse sur les personnes et les entreprises. Nous nous efforçons de faciliter la vie grâce à plusieurs initiatives importantes de réduction des formalités administratives et de modernisation de la réglementation.



Notre travail visant à faire de l'Ontario un organisme de réglementation moderne et efficace s'appuie sur ces sept principes :

- 1** Des normes nationales et internationales reconnues devraient être adoptées.
- 2** Les exigences de conformité devraient être moins onéreuses pour les petites entreprises que pour les plus grandes.
- 3** Les services numériques accessibles aux entités réglementées devraient être fournis.
- 4** Les entités réglementées qui font preuve d'une excellente conformité devraient être reconnues.
- 5** Les rapports inutiles devraient être réduits et des mesures devraient être prises pour éviter d'exiger des entités réglementées qu'elles fournissent à plusieurs reprises les mêmes informations aux pouvoirs publics.
- 6** Un instrument doit se concentrer sur l'utilisateur en communiquant clairement, en prévoyant des délais de réponse raisonnables et en créant un point de contact unique.
- 7** Un instrument devrait spécifier le résultat souhaité que les entités réglementées doivent atteindre, plutôt que les moyens par lesquels le résultat doit être atteint.

Ouvrir la voie à de meilleurs services

Loi de 2021 sur la réalisation accélérée de projets d'Internet à haut débit et lignes directrices

Nous proposons d'amender la *Loi de 2021 sur la réalisation accélérée de projets d'Internet à haut débit* et mettons à jour les lignes directrices associées afin d'accélérer la mise en œuvre des projets d'Internet à haut débit dans toutes les communautés d'ici à la fin de 2025. Ces amendements, s'ils sont adoptés, fourniront aux municipalités et aux parties prenantes des orientations et une prévisibilité sur la procédure d'autorisation, le règlement des litiges et la répartition des coûts pour accélérer la mise en œuvre des projets d'Internet à haut débit.

Mise à jour de la Loi de 2010 sur le désintéressement des créanciers

Nous proposons une mise à jour afin de moderniser la prestation des services judiciaires et de rendre les communications plus rapides et plus faciles, en permettant au bureau du shérif d'envoyer les documents d'exécution par courriel.

Modernisation de la gouvernance et du contrôle de la CTON

Alors que nous préparons le retour du train de voyageurs Northlander, notre gouvernement élaborera un mandat moderne et clairement défini pour la Commission de transport Ontario Northland, axé sur la prestation de services de transport fiables et efficaces à destination, en provenance et à travers le Nord de l'Ontario.



Modification du Code de la route

Nous proposons d'améliorer la sécurité sur les routes de l'Ontario en mettant à jour le *Code de la route* afin d'interdire aux conducteurs de dépasser un chasse-neige en marche, à moins qu'une voie complète ne soit disponible pour effectuer la manœuvre en toute sécurité afin d'améliorer la sécurité routière.

Lancement de l'Initiative de développement des entreprises ontariennes

Nous mettons en œuvre l'Initiative de développement des entreprises ontariennes afin de réduire les obstacles et de permettre aux entreprises de l'Ontario d'accéder plus facilement aux marchés publics, ce qui les aidera à vendre davantage de biens et de services et à créer des emplois dans leurs communautés locales.

Aider les entreprises de l'Ontario à se développer



Modernisation des exigences en matière de santé et de sécurité dans l'industrie minière

Nous renforçons la santé et la sécurité au travail, en actualisant le règlement sur les mines et les installations minières afin de réduire les niveaux d'exposition acceptables aux gaz d'échappement des moteurs diesel et d'autoriser l'utilisation de nouvelles technologies, y compris les drones, afin de mieux protéger les travailleurs tout en augmentant la souplesse et en réduisant les formalités administratives pour les entreprises.

Permettre la phase 2 de la séquestration géologique du carbone

Nous proposons une loi pour permettre les prochaines phases d'innovation en matière de stockage du carbone en Ontario, en pilotant une technologie qui a le potentiel de stocker 30 ans d'émissions de carbone.

Favoriser l'innovation dans le secteur énergétique de l'Ontario

Nous proposons des amendements à la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario* qui permettraient à la Commission de l'énergie de l'Ontario d'exempter les projets pilotes ou de démonstration innovants de l'obligation d'obtenir certaines licences ou certains permis pour une durée limitée.

Protéger les contribuables des amendes inutiles

Nous proposons de maintenir des tarifs d'énergie abordables pour les Ontariens en modifiant la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, afin d'interdire que les sanctions administratives pécuniaires, les amendes ou les frais imposés par les services publics d'énergie soient récupérés auprès des consommateurs par le biais des tarifs d'énergie.

Abrogation du règlement sur les récipients à boisson

Nous abrogeons les réglementations obsolètes en matière de recyclage des contenants de boissons non alcoolisées, afin de garantir que tous les producteurs suivent une approche cohérente pour recycler les contenants de boissons non alcoolisées et détourner ces matériaux des sites d'enfouissement.





Suppression formelle des exigences faisant double emploi dans le secteur du remorquage

Nous proposons de modifier la *Loi de 2001 sur les municipalités* et la *Loi de 2006 sur la Cité de Toronto*, afin d'éliminer les doubles emplois et les formalités administratives, en supprimant les licences municipales pour le secteur du remorquage. Ces amendements proposés garantissent également que les exploitants et les conducteurs du secteur du remorquage et de l'entreposage de véhicules ne sont pas tenus de payer de multiples droits de licence ou de certificat lorsque le programme de certification provincial est en vigueur.

Consolidation des lois sur le programme de protection financière en une seule

Nous prévoyons réduire les formalités administratives pour 28 000 producteurs de céréales et 19 000 éleveurs de bovins de l'Ontario en abrogeant les trois lois actuelles régissant les programmes de protection financière et en les remplaçant par une seule loi consolidée, actualisée et rationalisée qui, si adoptée, répondra aux besoins actuels et futurs du secteur.



Modification de la Loi sur le lait

Nous proposons d'actualiser les règlements de la *Loi sur le lait* afin de refléter les normes et les pratiques modernes en matière de nettoyage et d'assainissement, afin de mieux soutenir l'industrie laitière, tout en maintenant les exigences les plus élevées en matière de sécurité et de qualité des denrées alimentaires.

Codes CNP de l'OINP

Nous harmoniserons les codes de la Classification nationale des professions (CNP) dans le cadre du Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI) avec les codes de la CNP fédérale, afin de réduire la confusion et de refléter l'évolution de la nature du travail et des emplois.

Faire gagner du temps aux Ontariens

Modernisation du système de paiement des pensions alimentaires

Nous proposons une loi visant à faire entrer en vigueur la Convention de La Haye de 2007 et la *Loi de 2002 sur les ordonnances alimentaires d'exécution réciproque* en Ontario, ce qui réduira les frustrations de plus de 8500 familles concernées par le système des ordonnances alimentaires de la province, en permettant l'exécution des ordonnances alimentaires dans plus de 55 pays répartis sur quatre continents.



Mise à jour de la définition des survivants

Nous proposons d'actualiser la définition du terme survivant dans la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* afin de refléter les structures familiales modernes, d'apporter plus de clarté et de cohérence et de permettre à la WSIB de traiter les demandes d'indemnisation plus rapidement.

Extension des documents écrits à la documentation électronique

Nous avons l'intention de préciser que les documents électroniques sont considérés comme des documents écrits au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, ce qui reflète les pratiques modernes des employés et des employeurs en matière de gestion des affaires par voie électronique.

Rendre permanents les processus virtuels des entreprises en Ontario

Nous proposons de gagner du temps et de réduire le fardeau en modifiant les lois et règlements de l'Ontario en matière de droit des affaires, afin de permettre en permanence aux entreprises, aux organisations à but non lucratif et aux sociétés de copropriété d'organiser des réunions virtuelles ou hybrides, de faciliter le vote virtuel ou hybride et de permettre l'envoi de certains avis ou documents par voie électronique.

Communications électroniques pour les membres retraités

Nous proposons de modifier la *Loi sur les régimes de retraite* afin de supprimer l'obligation pour les administrateurs de régimes de fournir des avis supplémentaires aux affiliés qui ont déjà choisi de recevoir des communications sous forme électronique lorsqu'ils prennent leur retraite.





Le programme de réduction des formalités administratives du printemps 2023 constitue la prochaine étape de nos efforts visant à réduire les charges inutiles et les formalités administratives qui freinent la croissance économique et la prospérité de l'Ontario.

Le programme comprend le projet de loi, *Loi de 2023 visant à réduire les formalités administratives pour une économie plus forte*, ainsi que d'autres changements réglementaires et politiques qui s'appuient sur les succès des initiatives précédentes de réduction de la charge, en mettant l'accent sur les éléments qui améliorent le service, soutiennent la compétitivité économique et créent un climat d'investissement attrayant.

Qu'il s'agisse d'accélérer les délais d'approbation par les municipalités pour permettre à foyers et entreprises d'accéder plus rapidement à l'Internet à haut débit, ou de permettre l'utilisation de nouvelles technologies pour protéger la santé, la sécurité et l'environnement, nous continuerons à travailler pour réduire le fardeau qui a un impact réel sur les personnes et les entreprises.

Et, conformément à nos principes directeurs, les éléments proposés dans le programme aideraient le gouvernement à continuer d'appliquer des règles claires et efficaces pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs et des familles de l'Ontario, tout en renforçant la protection de notre environnement et de nos ressources.

Comment vous pouvez aider

Votre avis nous intéresse ! Nous avons fait de grands progrès jusqu'à présent, mais il reste encore beaucoup à faire. Faites-nous part de vos meilleures idées pour réduire les formalités administratives et pour que nous puissions mieux travailler pour vous.

Consultez [Ontario.ca/formalitesadministratives](https://ontario.ca/formalitesadministratives)